

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024_36

Nombre de conseillers :

En exercice 6

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mil vingt quatre

Le 10 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 03 décembre 2024

Présents : Mme BARLET Christine, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck,

Absent excusé : RAY Agnès

Secrétaire de séance : PUPUNAT Paul

OBJET : Tarifs des concessions du cimetière et Columbarium

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 décembre 2004 fixant les tarifs des concessions dans le cimetière communal et propose à la révision de ces tarifs ainsi que ceux du columbarium.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **FIXE** les tarifs à compter du 01 janvier 2025 comme suit :

Concession (prix au m2) :	- 15 ans	:	80 euros
	- 30 ans	:	100 euros
	- 50 ans	:	150 euros

1 case de Columbarium	- 15 ans	:	400 euros
	- 30 ans	:	600 euros

- **DIT** que ces dépenses d'un montant de 396.66 euros seront imputées au budget de la commune.

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Etienne GIROD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication du 17/12/2024